Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sommet d'Evian côté suisse: le dispositif vaudois et lausannois est prêt

Accueil des hôtes et des manifestants, impacts réduits pour les habitants du canton : les autorités vaudoises et lausannoises ont présenté aujourd'hui leur dispositif sur les aspects lémaniques du Sommet d'Evian. Les principales mesures de sécurité concerneront le périmètre d'Ouchy ; à trois semaines de l'ouverture du sommet, le canton est prêt à gérer cet événement exceptionnel et à répondre aux missions que la Confédération lui a confiées.

A la demande de la Confédération, les trois cantons lémaniques (Genève, Vaud, Valais) concernés par le Sommet d'Evian (1er, 2 et 3 juin prochains) doivent assurer la sécurité et la libre circulation des délégations participant au Sommet d'Evian, garantir l'expression démocratique et limiter au maximum les atteintes à la vie quotidienne des habitants.

Les chefs d'Etat des pays émergents et du NEPAD ainsi que les dirigeants de diverses organisations internationales seront logés dans trois hôtel à Ouchy impliquant, pour leur sécurité, la fermeture complète de cette zone (sauf pour les habitants), du Beau Rivage, au débarcadère d'Ouchy et jusqu'au chantier naval de la CGN. Toute manifestation y sera strictement interdite. La sécurité y sera assurée notamment par les polices cantonale et lausannoise. Les quelques commerçants de cette zone recevront une indemnité en cas de perte de gain.

Les négociations avec les alter mondialistes se poursuivent. Elles portent sur l'accueil et le logement des manifestants, un village alternatif pouvant accueillir environ 5'000 personnes. Les autorités prendront à leur charge les frais de logistique à hauteur de 230'000 francs. L'itinéraire des manifestations autorisées devrait partir de la place Chauderon jusqu'à Bellerive. Les commerçants situés sur le trajet qui subiraient des dégâts malgré leurs mesures de protection pourraient recevoir une indemnité. Des trains spéciaux sont à disposition des manifestants, à leurs frais, s'ils souhaitent de rendre à la manifestation d'Annemasse le 1er juin.

Pour limiter les atteintes à la vie quotidienne des habitants et en particulier au centre de Lausanne, seule une partie de la zone d'Ouchy sera fermée. L'autoroute restera ouverte, le transport des délégations empruntant la voie des airs ; le Haut-Lac et le

Petit Lac resteront libres pour les navigateurs de plaisance, les pêcheurs professionnels pourront continuer leur activité en annonçant leurs déplacements et les transports publics sont maintenus.

Les autorités cantonales et municipales sont conscientes des craintes que ce Sommet provoque dans la population, en particulier à Lausanne. L'ensemble des mesures prévues répond à ces craintes en assurant à la fois la sécurité et une vie normale pour la plupart des habitants. Si le climat devait s'aggraver, des mesures supplémentaires devraient alors être prises.

Tout en sachant que des perturbations ponctuelles seront inévitables, les autorités ont à c?ur que ces quelques jours se déroulent dans de bonnes conditions afin que les habitants subissent un minimum de contrariétés, que les manifestants pacifiques puissent

exprimer leur opinion en toute sécurité et que les hôtes du canton gardent une image positive de leur bref séjour lémanique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 mai 2003

Jean-Claude Mermoud, chef du département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00 Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00 Pour d'autres informations : www.g8info.ch et 021 644 81 91 dès le 12 mai prochain

conference_presse_030509
Restrictions de circulation G8 Ouchy
com_presse_S_EVIAN_CP_VD_09-05- 2003